Logiciel de paie.

Durée : 2 jours | Tarif à partir de : 500€ HT/personne | Groupe de 6 à 10 personnes

Prérequis

Maîtrise des logiciels de bureautique. Installation du logiciel de paie SILAE.
Expérience professionnelle dans le domaine de la paie (débutant ou confirmé).

Objectifs

- Initiation à l'utilisation du logiciel de paie SILAE
- Comprendre les mécanismes du logiciel
- Etablir les bulletins de paie
- Effectuer les contrôles nécessaires
- Etablir les DSN et autres charges

MODULE 1

Création – Contrôle - Paramétrage des dossiers

+ Import des dossiers
+ Création - vérification et paramétrage général de la société
+ Création - vérification et paramétrage des salariés
+ Paramétrage des constantes et des préférences
+ Paramétrage des organismes sociaux de la société

MODULE 2

Création – Contrôle - Paramétrage des éléments des bulletins

+ Les variables de paie
+ Les rubriques des salaires
+ Les rubriques des cotisations
+ Contrôle et mise en conformité des spécificités conventionnelles

MODULE 3

Gestion des bulletins de paie

+ La saisie des variables (heures, absences, primes, acomptes)
+ Création/modification/validation/édition

MODULE 4

La Déclaration Sociale Nominative (DSN)

+ Comment émettre la DSN, quels évènements et quand ?
+ Prise en compte des messages de retour
+ Editions des états préparatoires (DSN)

MODULE 5

Editions des états et traitements périodiques

+ Génération des états : Livre et journal de paie
+ Clôture des congés payés
+ Déclarations sociales
+ Sauvegarde et restauration

Notre équipe pédagogique.

Notre équipe de formateurs est composée de professionnels issus des métiers de la Comptabilité, du Social, des Ressources Humaines et de la Paie. Notre référent pédagogique organise les plannings des sessions au fur et à mesure des demandes et s'adapte au groupe constitué.

Nos formateurs sont également à l'écoute de toute personne en situation de handicap, en adaptant le rythme de la formation si nécessaire en demi-journées. Nous prenons en compte l'Humain dans son intégralité et de son droit à se former.

Catherine P.
Responsable Social

Karine P.
Directrice Transition Numérique

Marie G.
Juriste
Droit Social

Gwenaëlle F.
Collaboratrice Social

Jilva B.
Responsable RH

Modalités et accès.

+ **Délais d'accès**
  La session de formation peut être planifiée dans les 2 mois suivant la demande en intra-entreprise.

+ **Lieu**
  Au sein de l'Espace Sadi Carnot, accessible aux personnes en situation de handicap.

+ **Equipements techniques**
  Nos salles sont toutes équipées du Wi-Fi, d'ordinateurs et d'écrans géants pour plus de lisibilité pour les projections.

+ **Évaluations**
  Tests intégrant des mises en situations. A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation vous sera proposé par mail, ainsi qu'un certificat d'achèvement de la formation.

+ **Qualité et adaptation des formations**
  Nous attachons une grande importance à faire évoluer nos formations en fonction des besoins spécifiques des stagiaires et de leurs domaines. Ceci est pris en compte en amont, lors de l'analyse de vos objectifs.

+ **Coût des formations**
  Une proposition tarifaire vous sera adressée par e-mail après notre 1er entretien téléphonique.

Besoin d'en savoir plus ou de conseils personnalisés ?

Contactez-nous par téléphone **01 60 23 03 00** ou écrivez-nous à **formation@pagny-associes.com**.

Nous serons ravis d'échanger sur les détails de nos formations afin de vous fournir les solutions les plus adaptées.